



Bulletin de souscription
13 NOVEMBRE 2018

AUGMENTATION DE CAPITAL SQLI 2018

Période de souscription : du 14 novembre au 14 décembre 2018 (cachet de La Poste faisant foi)

Après avoir pris connaissance de la note d'information concernant l'augmentation de capital SQLI 2018, je décide de participer à l'augmentation de capital réservée aux salariés éligibles au PEG SQLI.

A cet effet, je donne l'ordre irrévocable de souscrire en mon nom et pour mon compte des actions SQLI, que je souhaite financer et investir comme indiqué ci-dessous.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom : _____ Prénom : _____

N° Sécurité Sociale : _ _ _ _ _ / _ _ _ _ _ / _ _ _ _ _ Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ _

Un numéro de téléphone pour vous joindre facilement si problème avec le bulletin : _____

VOTRE SOUSCRIPTION À L'AUGMENTATION DE CAPITAL SQLI

1- PAR VERSEMENT VOLONTAIRE EXPRIMÉ EN NOMBRE DE TITRES SQLI

	1	2	3
	Nombre de Titres SQLI	Valeur du titre (€)	Total (€)
Versement volontaire, exprimé en euros	x 18,00 € = €

Pour que votre versement volontaire soit pris en compte, il convient que 1 X 2 = 3

2- PAR TRANSFERT (Pour les salariés déjà adhérents au PEG SQLI et disposant d'avoirs dans les FCPE mentionnés ci-dessous)

	A	B	C
	Titres SQLI (nombre)	Valeur du titre (€)	Total (€)
Arbitrages d'avoirs détenus dans le FCPE Tesorus Monétaire		x 18,00 € =	€
Arbitrages d'avoirs détenus dans le FCPE Tesorus Prudent		x 18,00 € =	€
Arbitrages d'avoirs détenus dans le FCPE Tesorus Equilibre		x 18,00 € =	€
Arbitrages d'avoirs détenus dans le FCPE Tesorus Solidaire		x 18,00 € =	€
Arbitrages d'avoirs détenus dans le FCPE Tesorus Dynamique		x 18,00 € =	€

Pour que l'arbitrage soit valable, il convient que $A \times B = C$. A défaut, l'arbitrage considéré ne sera pas pris en compte.

VOTRE RÈGLEMENT

Je joins un chèque d'un montant de € à l'ordre de «GROUPAMA EPARGNE SALARIALE».

En cas de défaut de paiement relatif à mon versement personnel, j'ai bien noté que le présent ordre sera résolu de plein droit.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ J'adhère aux Conditions Générales jointes à cet ordre. ▪ J'ai réalisé et conservé une copie du présent ordre de souscription. ▪ Ce bulletin est personnalisé et ne peut être utilisé par un autre souscripteur. ▪ Je déclare remplir les conditions pour participer à l'augmentation de capital réservée aux salariés éligibles au PEG SQLI et : <ul style="list-style-type: none"> - soit être salarié d'une société du Groupe depuis au moins 15 jours à la date de clôture de la période de souscription ; - soit être un ancien salarié ayant quitté le Groupe à la suite d'un départ en retraite ou préretraite et ayant conservé des avoirs dans le PEG SQLI. 	<p>Signature du souscripteur, précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».</p> <p>Fait à : _____ Date : _____</p>
---	---

LE PRÉSENT DOCUMENT DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT :

Imprimé, signé, et retourné le 14 décembre 2018 au plus tard, cette date correspondant au dernier jour d'envoi (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

GROUPAMA EPARGNE SALARIALE – Souscription SQLI –
46 rue Jules Méline – 53098 LAVAL CEDEX 9
 Pour toute question, veuillez contacter le 01.70.94.42.86